

Réf: Dossier N° 065935

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BUREAU DE PLACEMENT DE MARINS » en abrégé « BPM »

Siège social Abidjan, Treichville, PORT DE PÊCHE, Lot 03, Ilot 107

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/12/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 17/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BUREAU DE PLACEMENT DE MARINS »

en abrégé « BPM »

Objet : placement de marins, consignation, manutention, avitaillemnt maritime, import-export et divers. .Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Treichville, PORT DE PÊCHE, Lot 03, Ilot 107

Dirigeant(s) : M SERY FRANCK ALEX (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08395 du 07/01/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°41684/GTCA/RC/2021 du 07/01/2022

